

UNIVERSITE DE YAOUNDE II



Faculté des Sciences Economiques et de Gestion

Année académique : 2009/2010

Economie Bancaire
Durée : 3 heures

Dr. Mondjeli Mwa Ndjoku / Dr. Amadou Bobbo

EXAMEN DE LA SESSION DE RATTRAPAGE

Question 1 : (5pts)

Parmi les propositions suivantes, lesquelles validez-vous ? Répondez par vrai ou faux.

Barème : Bonne réponse = + 0,50 point, Mauvaise réponse = - 0,50 point, Pas de réponse = 0 point

- 1- Ayant pour mission de transformer les échéances, l'intermédiaire bancaire convertit des dépôts faits à long terme au passif de son bilan en des crédits accordés à court terme à l'actif de son bilan.
- 2- Dans l'activité d'intermédiation bancaire, les opérations de dépôts et de crédit contribuent au résultat par différence entre les intérêts encaissés et les intérêts payés par la banque.
- 3- L'anti-sélection induit un prix de financement qui est dissuasif pour les clients qui portent les plus mauvais projets.
- 4- Pour Leland et Pyle (1977), l'emprunteur qui est averse au risque va signaler sa qualité en investissant une partie significative de sa propre richesse dans le financement de ses projets.
- 5- Dans le modèle de Diamond (1984), l'emprunteur préférera le financement intermédié au financement direct avec audit systématique.
- 6- Pour Diamond (1984), la banque peut tenter de signaler aux investisseurs la solidité de son portefeuille de prêt en optant pour une diversification de ce dernier.
- 7- Selon Diamond et Dybvig (1983), la banque assure un véritable rôle de transformation des actifs ; ce qui lui permet de fournir aux prêteurs et

emprunteurs ultimes une assurance de liquidité que le marché n'est pas en mesure de proposer.

8- Le modèle de Chant (1992) montre comment les intermédiaires financiers sont supérieurs à un agent économique dans la réduction des coûts de transaction.

9- L'intermédiation bancaire résout principalement l'asymétrie d'information qui existe entre prêteur et emprunteur.

10- La diversification du portefeuille n'influence pas le coût de la délégation dans le modèle de Diamond (1984).

Question 2 : (3pts)

Explicitez les contributions des accords de Bâle dans la réglementation bancaire internationale.

Question 3 : (5pts)

L'existence des banques et la réduction des asymétries informationnelles ex-post.

Question 4 : (7pts)

Risques de marché : définition, évaluation et gestion interne.